



Collectif de surveillance « PCB 53 »

Contact : FE53 – 33 bis, allée du Vieux Saint-Louis - 53000 LAVAL- fd.environnement@gmail.com

Communiqué de presse

Nouvelle pollution : le collectif PCB53 demande un rendez-vous au préfet

Le 30 septembre 2014, le juge administratif de Nantes a suspendu l'exécution de l'arrêté préfectoral de fonctionnement d'Aprochim du 28 juillet 2014.

Depuis cette ordonnance de référé, après des demandes réitérées auprès des services de la préfecture de la Mayenne, nous avons enfin eu communication des résultats dans les herbages.

Ces derniers montrent **une augmentation importante des niveaux de pollution (parfois plus de 300%) pour les mois de juillet et août, ceux-ci dépassant en plusieurs points le seuil d'alerte et même le seuil réglementaire.** Les habitants du hameau la Pélivrière n'auront ainsi eu en 4 ans qu'un court répit de 3 mois pour vivre dans un environnement un peu plus sain.

Près de quatre ans après la découverte d'une pollution des milieux et en dépit des promesses d'amélioration faites par la société APROCHIM et des prescriptions adoptées par la préfecture, la situation sanitaire des riverains de l'usine est toujours très préoccupante. La pollution n'est donc malheureusement pas derrière nous, contrairement à ce que certains élus véhiculent actuellement.

Notre analyse, tant technique que juridique, ayant été validée par deux fois en un an par les juges, nous demandons à M. le Préfet de nous recevoir dans les plus brefs délais. Ceci afin que nous puissions enfin débattre des mesures qui permettront de concilier l'activité de l'usine et la qualité de vie que tout citoyen est en droit de disposer et que l'Etat se doit de lui assurer.